

Note aux résidents EPU Bactériologie et virologie cliniques

2019/2020

Il est porté à la connaissance des résidents en pharmacie que l'inscription pour l'EPU de bactériologie et virologie cliniques est ouverte pour tous les résidents pharmaciens spécialité biologie.

Les demandes d'inscription doivent être adressées par mail :

avant le **12 Octobre 2019** à l'adresse mail :

residanatpharmacie.2020@gmail.com

Les résidents médecins, médecins dentistes et médecins vétérinaires doivent déposer une demande écrite au nom de Monsieur le Doyen de la Faculté de Pharmacie de Monastir, sous couvert du directeur des stages et du directeur du département de biologie B, comportant l'accord du Doyen de la Faculté d'origine. Ils doivent également fournir un curriculum vitae (CV) et une lettre de motivation. Le dossier de candidature doit être déposé dans les délais prévus ci-dessus (avant le 12 Octobre 2019). La liste des résidents dont la demande d'inscription à l'EPU a été acceptée est affichée sur le site de la Faculté de Pharmacie de Monastir avant le démarrage de l'enseignement. Les inscrits doivent procéder au paiement des frais d'inscription. Les résidents inscrits à un autre enseignement (master,...) au titre de l'année universitaire en cours seront exonérés des frais d'inscription (ils doivent présenter le justificatif de paiement à la direction des stages). Les redoublants doivent formuler une demande auprès de la direction des stages précisant les examens à repasser au plus tard avant le 12 Octobre 2019. Les redoublants doivent également s'acquitter des frais de droit de passage d'examen.